



MAIRIE de JOZE

## Réunion du Conseil Municipal du 7 Avril 2021

Présents : A. Forestier, J.L. Nicolaÿ, J. Perol, A. Millet, F. Jonnard, D. Trichard, A. Lapaux, R. Langouët, A. Boucheras, C. Patier, V. Roquel, D. Deplat, R. Mouton  
Absent : A. Jardel

---

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Peynon. Il est d'abord procédé à la lecture du compte rendu de la réunion du 27 Janvier 2021, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Puis intervient l'examen de l'ordre du jour :

### **- Comptes Administratifs 2020**

C'est la lecture des comptes de la Commune, de l'Assainissement, du Local Commercial et du CCAS. Ils doivent correspondre aux comptes de gestion tenus par la Trésorerie de Luzillat.

#### - Commune

La comptabilité 2020 présente un excédent cumulé en section de fonctionnement de 861 312.90 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter 576 624.60 € en section d'investissement au compte 1068, et 284 688.30 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

#### - CCAS

La comptabilité 2020 présente un excédent cumulé de 4 317.40 € en section de fonctionnement et on le reporte sur la ligne 002 en recette de fonctionnement.

#### - Assainissement

On constate un déficit cumulé de 144 784.55 € en section investissement et un excédent cumulé en section d'exploitation de 99 504.51 € qu'il convient de reporter au compte 1068 en section investissement

#### - Local commercial

On constate un déficit cumulé de 5 079.55 € en section investissement et un excédent cumulé en section d'exploitation de 7 095.68 €. le Conseil Municipal décide d'affecter 5 079.55 € en section d'investissement au compte 1068, et 2 016.13 € affectés à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

## **- Budgets Primitifs 2021**

### **- CCAS**

Le budget est équilibré à 7 455.01 €

### **- Assainissement**

La section d'exploitation est équilibrée à 87 525.99 €

La section d'investissement est équilibrée à 330 271.56 €

### **- Local Commercial**

Fonctionnement équilibré à 9 936.13 €

Investissement équilibré à 14 158.39 €

### **- Commune**

Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 1 376 688.30 € avec un virement à la section investissement de 564 896.84 €, ce qui constitue l'autofinancement.

Section investissement équilibrée à 1 817 794.10 €.

Les investissements les plus conséquents prévus au cours de l'année 2021 concernent la voirie (notamment la rue de la Croix des rameaux) et la Maison de l'Enfance.

## **- Pas d'augmentation des impôts**

Monsieur le Maire propose de poursuivre l'effort de maîtrise des charges de fonctionnement, ceci permettant de dégager des moyens pour investir. Monsieur le Maire propose en conséquence de ne pas augmenter les impôts locaux. Il n'y aura donc pas de variation du coefficient, c'est-à-dire maintien des impôts à taux constant :

Taxe Foncière des propriétés bâties : 36.39 %

Taxe Foncière (non bâti) : 83.45 %

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2020, les Budgets 2021, les délibérations d'affectation de résultat et les taux d'imposition. Le maintien des taux de surtaxe d'assainissement est également adopté à l'unanimité.

## **- Bons alimentaires**

Le CCAS approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur Peynon pour pouvoir attribuer une aide exceptionnelle d'urgence à des administrés lorsque c'est nécessaire.

### **- PLUI :**

Monsieur le Maire explique que le projet de PLU Intercommunal a été adopté, seules deux communes (Ravel et Culhat) ayant voté contre. Ce PLU Intercommunal devrait être approuvé fin 2024.

Sont également à l'étude au niveau de la Com Com un Plan Climat Air Energie Territorial et un PLH (Plan Local de l'Habitat). Deux bureaux d'étude vont aider la Com Com sur ces dossiers.

### **- Maison de l'Enfance :**

Les différents avenants concernant quelques ajustements sont validés. La réception des travaux a eu lieu le 31 mars avec des réserves à exécuter dans les quinze jours.

### **- Projet « Lodges » pour Séniors**

Ariane Lapaux explique en détail le projet avec l'OPHIS, avec les différents emplacements et options possibles pour 20 logements.

**- Jury d'Assises** : le tirage au sort a eu lieu pour désigner les 3 personnes : Judith Legrand, Mickaël Chambrias et Gilbert Dorat.

### **- Questions diverses**

Le don du sang aura lieu le 15 Avril 2021

Suite à la question de Dominique Deplat sur la Capitainerie, Monsieur le Maire explique que la commune est en attente de nouveaux projets et d'éléments budgétaires précis de la part d'Arnaud Lauras pour pouvoir avancer.